



Secrétariat général (SG)

Genève, le 12 novembre 2024

Référence: **CL-24/67**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Courriel: sg-registration@itu.int

Aux:
– États Membres de l'UIT;
– Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 10 au 21 février 2025**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine série de réunions des Groupes de travail du Conseil et aux réunions des Groupes d'experts (GTC et GE) qui se tiendront du **lundi 10 au vendredi 21 février 2025**.

La prochaine réunion du Groupe d'experts sur la Décision 482 se tiendra à nouveau dans le cadre de cette série de rencontres, dont le calendrier détaillé est présenté dans l'[Annexe A](#).

Ces réunions auront lieu en présentiel au siège de l'UIT à Genève, avec possibilité de participation à distance pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'être présentes physiquement aux réunions.

Vous trouverez dans l'[Annexe B](#) des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions aux Groupes de travail du Conseil, aux Groupes d'experts et au Groupe d'experts informel, ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes: 2

ANNEXE A

Lundi 10 février	Mardi 11 février	Mercredi 12 février	Jeudi 13 février	Vendredi 14 février
<p><u>EG-DEC482</u> Anglais seulement Salle A (toute la journée) EM + MS Date limite pour les contributions: 29 janvier 2025 ////////// GTC-SMSI & ODD Anglais seulement Salle C (toute la journée) EM + MS Date limite pour les contributions: 29 janvier 2025</p>	<p><u>EG-DEC482</u> (toute la journée, suite) ////////// GTC-SMSI & ODD Anglais seulement Salle C (après-midi) Toutes les parties prenantes Date limite pour les contributions: 30 janvier 2025</p>	<p><u>GTC-LANG</u> Anglais seulement Salle C (matin) EM uniquement Date limite pour les contributions: 31 janvier 2025</p>	<p><u>GTC-COP</u> (toute la journée, suite) ////////// GEI-FMPT Anglais seulement Salle C (toute la journée) Experts désignés</p>	<p><u>GEI-FMPT</u> (toute la journée, suite)</p>
		<p><u>GTC-COP</u> Anglais seulement Salle A (après-midi) EM + MS + experts COP Date limite pour les contributions: 31 janvier 2025</p>	<p>Date limite de réception des observations sur la deuxième version du projet et des contributions relatives aux possibles projets d'avis: 13 janvier 2025</p>	
Lundi 17 février	Mardi 18 février	Mercredi 19 février	Jeudi 20 février	Vendredi 21 février
<p><u>GTC-FHR</u> interprétation à la demande* Salle C (toute la journée) EM + MS Date limite pour les contributions: 5 février 2025</p>	<p><u>GTC-FHR</u> (toute la journée, suite)</p>	<p><u>GTC-FHR</u> (toute la journée, suite) ////////// GTC-Internet Anglais seulement Salle A (toute la journée) EM uniquement Date limite pour les contributions: 7 février 2025</p>	<p><u>GTC-Internet</u> (matin, suite) ////////// EG-RTI interprétation à la demande* Salle A (après-midi) EM + MS Date limite pour les contributions: 8 février 2025 ////////// GTC-SFP interprétation à la demande* Salle C (toute la journée) EM + MS Date limite pour les contributions: 8 février 2025</p>	<p><u>EG-RTI</u> (toute la journée, suite) ////////// GTC-SFP (toute la journée, suite)</p>

* Les demandes d'interprétation dans une des six langues pour les réunions du GTC-FHR, du Groupe EG-RTI ou du GCT-SFP se font au moment de l'inscription ou doivent être envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int au plus tard le **10 janvier 2025**.

EM= États Membres; MS= Membres de Secteur

————— = réunions tenues en parallèle ////////////// = réunions successives

ANNEXE B

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL, DES GROUPES D'EXPERTS ET DU GROUPE D'EXPERTS INFORMEL

1 Inscriptions pour la série de réunions de février des GTC, des GE et du GEI

Les inscriptions pour les réunions susmentionnées se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse suivante: <https://council.itu.int/2024/en/participation/>

Retrait des badges

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) **du vendredi 7 février (après-midi) au vendredi 21 février 2025**.

2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande

Assistance pour les formalités de visa

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Veuillez noter que l'UIT sera fermée du 24 décembre 2024 au 1er janvier 2025 et que les demandes d'assistance pour les formalités de visa ne seront pas traitées pendant cette période.

Participation à distance

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des GTC, des GE et du GEI.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

Langues de travail

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception des réunions du Groupe GTC-FHR, du Groupe EG-RTI et du GTC-SFP, pour lesquelles des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation pour les réunions de ces groupes doivent être adressées au moment de l'inscription ou envoyées par courriel à l'adresse sg-registration@itu.int, au plus tard le **10 janvier 2025**.

Accessibilité

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

3 Documentation

Ordres du jour et documents

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des GTC, des GE et du GEI seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

Contributions

Les contributions aux réunions des GTC, des GE et du GEI devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: contributions@itu.int.

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union.

Concernant le GEI-FMPT, et conformément au [calendrier modifié concernant l'élaboration du rapport du FMPT-26 par le Secrétaire général](#), la date limite de réception des observations sur la deuxième version du projet et des contributions relatives aux possibles projets d'avis, ainsi que la date limite de soumission des contributions issues des consultations ouvertes publiques, ont été fixées au **13 janvier 2025**.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises aux GTC/GE seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

4 Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation **à leur adresser directement** et d'autres informations pratiques, sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/delegates-corner/Pages/visitor-information.aspx>.

